

# ATHENEE ROYAL D'ATH

PROJET D'ETABLISSEMENT



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

## SECTION FONDAMENTALE

Rue du Collège, 5  
7800 ATH

☎ et fax : 068/ 283026  
arafondamental@gmail.com



## SECTION SECONDAIRE

Rue des Récollets, 9  
7800 ATH

☎ 068 / 269000  
Fax : 068/269009  
info@athenee-ath.be



*Une école pour tous et pour chacun*

# ***Le projet d'établissement de l'Athénée Royal d'Ath***

## **Introduction**

Notre établissement adhère aux **valeurs**, aux **projets éducatif et pédagogique** de la Fédération Wallonie/Bruxelles Enseignement (**FWB**) et de Wallonie Bruxelles Enseignement (**WBE**)

Il défend ainsi la démocratie, l'ouverture et la démarche scientifique, le respect de la neutralité, l'émancipation sociale.

Le **projet éducatif de WBE** décline les missions prioritaires du Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamentale et de l'enseignement secondaire.

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire et à acquérir des compétences, dont la maîtrise de la langue française, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement, et ouverte aux autres cultures ;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le **projet pédagogique** s'articule autour de ces différentes facettes :

- Vivre la démocratie au quotidien
- Créer un contexte d'apprentissage favorable
- Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires
- Constituer de véritables équipes éducatives
- Conduire chacun des élèves aux compétences et savoirs attendus
- Organiser des bilans
- Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles.

La section fondamentale et la section secondaire de l'Athénée royal d'Ath poursuivent les mêmes objectifs éducatifs et pédagogiques. Pour en faciliter la lecture, notre projet d'établissement est élaboré en deux parties, couvrant chacune les spécificités liées au public auquel il s'adresse et aux infrastructures propres à chaque implantation. Il est à noter également que l'ARA est très attentif à la santé et notamment à l'alimentation. Nos cuisines proposent des plats généralement équilibrés, réalisés par notre personnel avec des produits essentiellement frais et locaux.

# **1 PREMIERE PARTIE : L'ECOLE FONDAMENTALE ANNEXEE**

## **1.1. Présentation de l'école fondamentale annexée**

L'école possède deux sections situées sur une implantation au centre-ville d'Ath et proche de la gare :

- la section maternelle (en 3<sup>ème</sup> maternelle, il est possible d'intégrer une classe immersive anglais) ;
- la section primaire (avec ou sans immersion en anglais).

Les cours sont organisés tous les jours de 8h20 à 15h10 sauf le mercredi de 8h20 à 12H00.

L'implantation bénéficie de classes et de locaux agréables, adaptés aux besoins des enfants. Vous pouvez y trouver :

- deux locaux pour la sieste des plus petits ;
- une garderie pour les petits et les grands ;
- un restaurant scolaire ;
- un local pour le MEI (Maitre d'Enseignement Individualisé) ;
- une salle de gymnastique ;
- deux espaces de récréation adaptés aux âges des enfants ;
- un secrétariat ;
- une bibliothèque pédagogique pour les enseignants ;
- une salle des professeurs ;
- un local pour les photocopies.

Tous les locaux du primaire sont équipés de TBI/écrans interactifs et bénéficient d'un accès à internet.

L'équipe éducative dynamique composée des membres du personnel, du directeur et des enseignants/maitres spéciaux est assistée de membres du personnel du C.P.M.S. d'Ath.

Une Association de parents qui soutient les enseignants dans leurs démarches en leur procurant une participation aux événements selon les demandes.

Une A.S.B.L. « Amicale des anciens » apporte du bien-être aux enfants de l'école.

Cette amicale :

- offre les livres de fin d'année aux P6 ;
- soutient les demandes particulières des enseignants pour l'achat de matériel pédagogique ;
- intervient dans la diminution du prix de certaines activités pédagogiques ;
- finance ponctuellement certains événements (location de costumes, sono...) ;
- intervient pécuniairement pour les excursions scolaires et les classes de dépaysement pour les familles qui présenteraient des difficultés financières ainsi que pour les repas des enfants ;

L'établissement organise un accueil le matin à partir de 6h30, le soir jusque 18 h chaque jour y compris le mercredi.

Les repas, frais de garderie, activités pédagogiques et sorties sont payés via l'application Apschool.

## **1.2. Philosophie éducative**

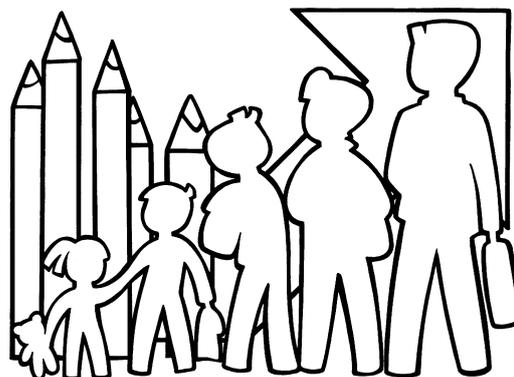
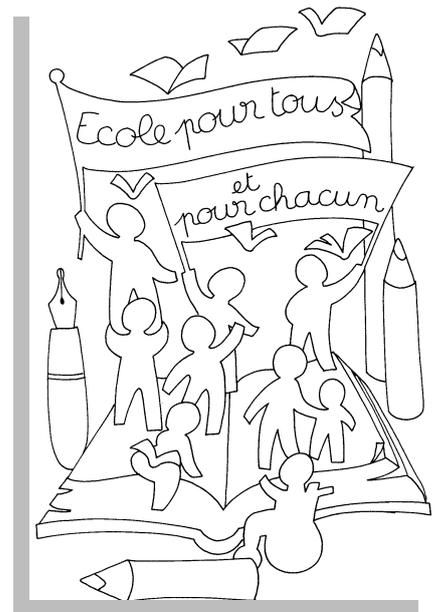
- ❖ La prise en compte et la valorisation des potentialités de chaque enfant.
- ❖ Une écoute attentive de la part de l'équipe éducative en vue de favoriser le dialogue.
- ❖ L'entraide et la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire où chacun apporte un éclairage sur les qualités et les difficultés de l'enfant, ce qui permet donc une approche globale et cohérente de l'action éducative.
- ❖ Cette équipe pluridisciplinaire se compose de nombreuses personnes telles que :
  - des enseignants ;
  - des maitres de cours philosophiques (morale, religion catholique, protestante, islamique) ;
  - un maitre de citoyenneté ;
  - des maitres d'éducation physique ;
  - un maitre d'accompagnement personnalisé ;

- un maître d'immersion et de seconde langue /anglais à partir de la P3 (2 périodes /semaine.) ;
- une puéricultrice.

❖ L'intégration de l'enfant dans la société comme citoyen autonome et responsable.

### 1.2.1. Choix éducatifs

- ✓ Veiller à l'épanouissement de l'enfant ;
- ✓ Développer et favoriser son autonomie ;
- ✓ Susciter l'entraide et le respect des autres ;
- ✓ Permettre l'ouverture d'esprit et développer l'esprit critique de l'enfant au monde extérieur ;
- ✓ Favoriser la citoyenneté responsable chez l'enfant ;
- ✓ Amener chaque enfant, indifféremment de son milieu social et/ ou de son niveau intellectuel au maximum de ses possibilités ;
- ✓ Apprendre à mieux se connaître, à mieux connaître les autres, à avoir confiance en soi → amener et développer la communication ;
- ✓ Susciter les contacts et la communication entre équipe éducative, élèves et parents ;
- ✓ Préparer la transition entre les différentes étapes du cursus scolaire de l'enfant.



## **1.3. Plan d'actions**

### ***1.3.1. Veiller à l'épanouissement de l'enfant***

- en l'intégrant au groupe : faire participer l'enfant aux activités en lui donnant l'occasion de s'exprimer sans être interrompu et en stimulant sa capacité d'écoute ;
- en l'accueillant de manière chaleureuse et souriante dès le début de la journée ;
- en étant à son écoute ;
- en le sécurisant → la séparation étant parfois difficile chez les petits ;
- en mettant en évidence ses capacités : chaque enfant doit avoir un rôle spécifique dans la réalisation d'une activité ;
- en lui apprenant à prendre la parole en public ;
- en lui permettant de se développer harmonieusement
  - par des journées sportives (exemple : Adeps, cross, échanges sportifs)
  - par l'organisation des cours d'éducation physique, de natation (1X par 2 semaine) et de psychomotricité en maternelle (2 périodes par semaine)
  - par des activités axées sur la santé : repas équilibrés, petits, collations saines, gestion des émotions, apprentissage à l'hygiène dentaire, introduction à la puberté activité en collaboration avec l'infirmière du CPMS ;
- en développant des activités musicales (ex : chorale à la Noël), des activités manuelles (préparation du marché de Noël), représentations pour la journée portes-ouvertes .



### 1.3.2. Développer et favoriser l'autonomie

- en gérant le travail quotidien au niveau quantité et durée → apprendre à s'organiser (journal de classe à la semaine chez les grands), à avoir une méthode de travail ;
- en donnant à l'enfant des responsabilités par le tableau des charges, en l'incitant à ranger son matériel et en respectant l'environnement ;
- en provoquant la prise d'initiatives ;
- en organisant des activités comme les classes vertes en P6, les ateliers cap sciences ;
- en apprenant aux enfants à régler leurs problèmes entre eux (lors de discussions) sans toujours avoir besoin de l'adulte ;
- en pensant à des petits gestes quotidiens : éteindre la lumière, fermer les portes, ramasser les déchets...
- en collaborant avec les parents et/ou le CPMS pour des gestes quotidiens (ex : lacer ses chaussures, s'habiller seul, être propre, se brosser les dents, ...).



### 1.3.3. Susciter l'entraide et le respect des autres

- en demandant à un enfant d'expliquer un exercice à un autre, de lui reformuler les consignes...
- en partageant le matériel de la classe ;
- en laissant à chacun le droit à la parole ;
- en écoutant l'avis des autres ;
- en aidant les enfants qui ont été absents ;
- en respectant tout le monde et ce, dans tous les sens  
ex : enfants ⇔ équipe éducative ⇔ parents ;
- en participant aux activités sportives extérieures.



### **1.3.4. Susciter l'ouverture d'esprit**

- par le biais des sorties : classes de dépaysement en P6, musées, expositions, bibliothèque, maison culturelle, cinéma, rencontre chez un artisan/ un artiste...
- par le biais de l'actualité → consulter les journaux, les émissions télévisées, faire des recherches via internet ;
- par le biais des projets → correspondance interscolaire en Belgique et/ou à l'étranger ;
- par le biais des œuvres caritatives (en collaboration avec les maîtres spéciaux) ;
- par le biais de personnes ressources



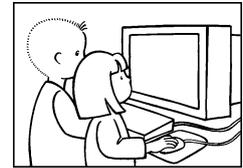
### **1.3.5. Permettre à l'enfant d'acquérir un comportement de citoyen responsable**

- en organisant un projet afin de les sensibiliser aux différents problèmes environnementaux : tri des déchets, gaspillage, économie...
- en favorisant la solidarité et le tutorat entre enfants (aider les enfants qui ont été malades à se remettre en ordre (→ entraide), aider les plus petits lors des repas) ;
- en se déplaçant en sécurité à pied et/ou à vélo grâce aux notions apprises ;
- en sensibilisant les enfants à l'impact de nos actes quotidiens sur l'environnement par des journées clés.

### **1.3.6. Amener chaque enfant, indifféremment de son milieu social et/ ou de son niveau intellectuel au maximum de ses possibilités.**

- en différenciant les apprentissages et en remédiant aux lacunes en classe de manière ponctuelle et individuelle ;
- en mettant en place un tutorat afin d'aider l'élève en difficulté ;
- en organisant des groupes de niveaux avec du travail adapté pour chacun, des ateliers en maternelle ;

- en proposant de la remédiation structurelle (Intervention d'un autre enseignant dans la classe selon un horaire établi mais aussi plus spontanée en fonction des difficultés rencontrées.) ;
- en le mettant en valeur par ses qualités ;
- en utilisant l'informatique comme outil de remédiation et/ou de différenciation ;
- en mettant en place des fichiers, une bibliothèque selon le niveau de chacun → exercices de dépassement ;
- en diversifiant les activités pédagogiques pour éveiller l'intérêt de chacun (musique, dessin, défis,.....) ;
- en aménageant les horaires pour le bien-être de tous ;
- en élaborant, par une collaboration accrue entre les différents intervenants, un projet pédagogique précis avec des objectifs à court terme (objectifs opérationnels facilement observables (peuvent permettre à l'enfant de facilement « se voir » avancer), moyen, long terme (objectifs demandant une approche et une aide plus approfondie dans un laps de temps plus important) pour les enfants à besoins spécifiques (HP, Dyslexique,...) ;
- en travaillant en étroite collaboration avec les pôles territoriaux ;
- en luttant contre l'absentéisme scolaire par l'application de la législation à ce sujet et en collaborant avec le CPMS pour d'une part aider les parents si nécessaire mais aussi rappeler leur responsabilité vis-à-vis de l'obligation scolaire ;
- Si l'enfant, qui éprouve des difficultés scolaires majeures, doit effectuer une année complémentaire, le point sera fait avec les parents et par le biais du dossier DACCE des objectifs spécifiques seront établis en fonction des difficultés de l'enfant à palier.



### **1.3.7. Apprendre à mieux se connaître, à mieux connaître les autres, à avoir confiance en soi → amener et développer la communication**

- en organisant des jeux de rôles, des débats sur des sujets divers :
  - actualité
  - vie de la classe
  - problèmes rencontrés dans la classe et/ou dans la cour ;
- en organisant des entretiens familiaux où tous les enfants ont la parole ;
- en stimulant les enfants à parler sans crainte ;
- en exploitant les qualités de chacun.

### **1.3.8. Susciter les contacts et la communication entre équipe éducative, élèves et parents**

- en utilisant le journal de classe ;
- en organisant des réunions de parents pour faire le point sur la progression de l'enfant, trouver le meilleur moyen pour le soutenir, les associer au processus éducatif ;
- en invitant les parents à participer et/ou à collaborer à diverses activités organisées par l'école : présentation de spectacles (Saint Nicolas), journée « Portes ouvertes », marché de Noël ...
- en collaboration avec l'Association des parents.

### **1.3.9. Préparer la transition maternel/primaire...**

- en réalisant des projets communs (ex : exposition, visites ...) ;
- en travaillant en cycle 5-8 (3<sup>e</sup> maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires) ;
- en mettant en place un système de parrainage (un plus grand prend en charge un plus petit) ;
- en organisant une matinée en 1<sup>re</sup> primaire.

## ***et primaire/ secondaire***

- en réalisant des projets communs ;
- en organisant une séance d'information afin d'expliquer les différentes options ;
- en organisant une matinée de cours ;
- en participant à des concours ;
- en profitant de la journée Portes Ouvertes pour découvrir l'école.

### **1.4. Des atouts pour une école de la réussite**

#### ***1.4.1. Formation continuée de l'équipe éducative***

Formations collectives ou individuelles notamment organisées par le C.A.F. (Centre d'Auto-Formation) ou l'I.F.P.C. (Institut inter réseaux de Formation professionnelle Continue)

#### ***1.4.2. Partenariat avec***

- des personnes ressources, en fonction des projets menés. (Conseillères pédagogiques, chargées de missions, membre du Service général de l'Inspection) ;
- la section secondaire ;
- le C.P.M.S. (Centre Psycho-Médico-Social) ;
- le S.A.J. (Service d'Aide à la Jeunesse) ;
- la F.S.E.C. (Fédération Sportive de l'Enseignement de la Communauté) ;
- la commune d'Ath ;
- la Maison culturelle d'Ath.

### ***4.3. Accès à de nombreux documents pédagogiques***

Une bibliothèque pédagogique au sein de l'école permet à chaque enseignant de trouver les documents, références, livres... qui lui sont appropriés.

Par exemple :

- des manuels, fichiers pédagogiques appropriés selon les matières et l'âge des enfants ;

- des ouvrages édités par le centre technique de Frameries, l'Ecole des Loisirs ;
- livres éducatifs et pédagogiques édités par la C.F. ;
- abonnements divers : « Journal des enfants », « Declic »...

#### ***1.4.4 Immersion langue anglaise.***

Depuis 2015, l'immersion en langue anglaise est proposée dans notre établissement en plus de la filière ordinaire.

L'immersion est organisée à raison de 13 périodes en 3<sup>ème</sup> maternelle et 8 périodes de P1 à P6.

### **1.5. Perspectives**

- Développer la correspondance scolaire avec d'autres écoles/pays ;
- Créer un journal de l'école où chacun pourra s'exprimer ;
- S'ouvrir à l'extérieur
  - en participant à des activités telles que le conseil communal des enfants, la semaine citoyenne...
  - en invitant des personnes extérieures dans les classes (grand-mère, peintre...)
- Assurer la continuité dans les cycles en privilégiant les mêmes approches et/ou des activités communes (ateliers jeux, journée récréative...)
- Augmenter la différenciation des apprentissages en tenant compte des spécificités de chaque enfant.

## **2 DEUXIEME PARTIE : LA SECTION SECONDAIRE**

L'Athénée royal d'Ath, en tant qu'établissement d'enseignement général, privilégie les savoirs, savoir-faire et savoir être **préparant ses élèves à la poursuite d'études supérieures**, sans négliger pour autant les apprentissages qui favorisent l'épanouissement personnel. Pour arriver à ces fins, les enseignants **varient les pédagogies** afin de rencontrer chacun et intègrent les **nouvelles technologies**.

Notre enseignement est conçu dans la perspective de **former des adultes libres, citoyens et responsables, capables de s'intégrer et de s'impliquer dans la vie professionnelle et sociale**. En effet, comme le disait Albert Jacquart, « *le rôle de l'école est d'intégrer un petit homme (ou femme) dans la communauté humaine, de transformer un individu en une personne. Répétons-le : éduquer, c'est é-ducere, c'est conduire un jeune hors de lui-même, le faire exister dans les échanges qu'il vit avec les autres* ».

La concrétisation de ces objectifs n'est cependant possible qu'avec l'appui des parents et la volonté des élèves de les atteindre.

Nous proposons de nombreuses options avec différentes combinaisons possibles ainsi que l'immersion en anglais depuis septembre 2022. Toutes nos grilles sont disponibles sur notre site [www.athenee-ath.be](http://www.athenee-ath.be) .

### **2.1 Préparation des élèves aux études supérieures**

#### ***2.1.1. Mise en place progressive d'une pédagogie qui suscite le gout de l'effort et de l'autonomie.***

- ❖ Une formation de qualité et un niveau d'exigence élevés suscitent chez l'étudiant une **curiosité intellectuelle**, le **gout d'apprendre**, de **s'informer**, **d'aller au delà** de ce qui est enseigné. Chaque élève est invité à viser l'excellence, à **donner le meilleur de lui-même**, selon ses capacités et sans élitisme.

- ❖ Les travaux de recherche, l'organisation d'épreuves partielles favorisent **l'autonomie, l'acquisition de méthodes critiques d'investigation** et l'utilisation raisonnée de documents indispensables dans l'enseignement supérieur.

Aussi, pour susciter et favoriser le goût et l'intérêt des élèves à la recherche d'informations complétant celles reçues en classe, une bibliothèque cybermédia est à leur disposition tous les jours de la semaine. Une cyber-classe est également accessible. Internet y est en libre accès. Des éducateurs sont présents dans les deux locaux pour surveiller et conseiller.



- ❖ La participation aux épreuves externes établies par FWB et aux concours inter-réseaux permettent aux étudiants de tester leurs connaissances et de « mesurer » leur degré de compétences dans diverses disciplines : olympiades de mathématique, physique, chimie ; « Certificaat Nederlands » et Lion's club ; « Dreamdays »...



### ***2.1.2. La transition primaire-secondaire***

Conscient de l'importance de cette transition qui constitue pour bien des élèves un grand changement, l'athénée organise plusieurs activités pour adoucir celle-là :

- Les élèves de la section fondamentale annexée et de quelques écoles communales sont invités un avant-midi de venir à la section secondaire pour participer à des activités préparées par les enseignants.
- Des activités ponctuelles rassemblent les enfants de l'école fondamentale annexée et du secondaire autour de projets commun (en 2023, spectacle

commun pour les élèves de 6<sup>e</sup> primaire et de 1<sup>er</sup> secondaire immersion, boum d'halloween, activités en classe proposées par l'option histoire ...)

Lors des Portes ouvertes, les élèves du primaire sont invités à participer à des activités préparées/animées par des professeurs et des élèves de la section secondaire.

Fin septembre, une rencontre parents- professeurs est consacrée aux élèves de première année. Par petits groupes et dans un esprit convivial, questions et réponses placent l'enfant au centre des préoccupations : son intégration, ses relations avec les autres, ses centres d'intérêt... L'équipe éducative insiste sur le rôle formateur des parents : vérifier le journal de classe, limiter le temps passé devant la télé ou l'ordinateur, insister sur l'importance d'acquérir des savoirs et des savoir-faire, inculquer le respect de chacun...

### **2.1.3. L'aide à la réussite**

En septembre, en 1<sup>re</sup> année, nous proposons à nos élèves des cours de **gestion mentale** (structuration de la pensée, cartes mentales...). Ceux-ci sont dispensés par un professeur spécialement formé.

Des cours de **méthode de travail** sont proposés sur le temps de midi aux élèves qui le souhaitent.

Soucieux d'amener à la réussite tous les élèves, l'athénée a mis en place des **processus d'aide à tous les degrés**.

Au premier degré, les élèves qui ont des difficultés ponctuelles en français, mathématiques, langue moderne et sciences sont conviés à une séance de « **rattrapage** » lors de laquelle la matière incomprise est réexpliquée et retravaillée via des exercices.

Pour les élèves pour lesquels le conseil de classe a diagnostiqué des difficultés plus ancrées dans l'acquisition des compétences bénéficient d'une aide personnalisée

leur permettant de continuer leur scolarité dans l'enseignement général. Cette aide personnalisée appelée « **remédiation** » lui est proposée pendant plusieurs semaines voire toute l'année si les difficultés persistent. Ces élèves bénéficient en outre d'un Plan individuel d'apprentissage (**PIA**) supervisé par une coordinatrice qui guide et conseille l'élève et assure également le lien avec les parents et les **pôles territoriaux** quand les élèves ont des troubles de l'apprentissage diagnostiqués et bénéficient **d'aménagements**. Ceux-ci sont élaborés en concertation en fonction des besoins de l'élève et des limites éventuelles selon la situation, les disciplines ; ils sont alors qualifiés de **raisonnables**.

Au deuxième degré, les professeurs dans les groupes/classes **Teams des exercices** complémentaires que les élèves peuvent réaliser et faire corriger par eux. En effet, tous les élèves de l'athénée reçoivent la suite **Office 365** en ligne **gratuitement**. Ils ont ainsi accès à Word, à Excel, à Teams... Ils ont également une adresse mail professionnelle sur le même modèle que celles de leurs enseignants. Pour ceux qui continuent à éprouver des difficultés, des « **rattrapages** » sont également organisées, le PIA prend la forme d'un dossier de suivi.

Au troisième degré, les aides sont majoritairement **en ligne**, via Teams et les professeurs restent disponibles au besoin.



## **2.1.4. L'évaluation**

### **L'évaluation au premier degré**

Même si l'évaluation n'est **pas une fin en soi**, elle constitue dans l'enseignement secondaire, un **indicateur** important pour mesurer l'évolution des apprentissages.

Depuis 2014, le premier degré est composé de 3 années maximum : la 1C, la 2C et éventuellement la 2S. Les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB sont orientés vers une 1D puis potentiellement une 2D. Ces deux années ne sont pas organisées à l'ARA.

En 1C, l'évaluation est continue. Durant toute l'année, des contrôles seront fixés dans tous les cours prévus à l'horaire. Il s'agit soit de « petits » contrôles pour vérifier la connaissance de notions précises, d'épreuves plus importantes après chaque module ou chapitre ou encore de bilans regroupant la matière de plusieurs unités d'apprentissages. Les contrôles sont annoncés dans le journal de classe, corrigés par l'enseignant et transmis aux parents pour signature.

En juin, une session de bilans/diagnostics est organisée. Le bulletin de fin d'année reprend une appréciation chiffrée ainsi qu'un avis du conseil de classe. Pour les élèves en difficultés un PIA est déterminé et communiqué aux parents.

En 2C, en plus des contrôles réguliers dans toutes les disciplines, les étudiants présentent des bilans en décembre et une session d'examens en juin. Il s'agit des épreuves externes certificatives de FWB (CE1D) ainsi que des examens en histoire et géographie. La réussite des épreuves externes est obligatoire pour accéder à l'année supérieure.

Les bilans organisés en 1C et en 2C permettent non seulement d'évaluer le degré de progression des apprentissages mais également de préparer les élèves à une session d'examens (gestion du stress, d'une matière plus importante...).

Les élèves qui n'ont pas obtenus leur CE1D à l'issue de la 2C sont orientés vers une **2S** (deuxième supplémentaire). Armés de leur PIA, ils doivent y acquérir les

connaissances et compétences nécessaires pour passer dans l'année supérieure. En cas d'échec, ils sont orientés vers l'enseignement qualifiant.

## **L'évaluation aux deuxième et troisième degrés**

La planification des apprentissages prévue dans les programmes d'études se fait sur 2 ans.

En cours d'année, les élèves participent à des **évaluations sommatives**. Ils sont également évalués lors **d'examens en décembre et en juin**. Ces épreuves permettent de situer les élèves dans l'apprentissage. A l'issue de chaque année, le conseil de classe peut décider de les soumettre à une évaluation de repêchage en aout, de la nécessité d'une réorientation ou d'un redoublement. En 3G et en 4G, le passage dans l'année supérieure peut être conditionné par une restriction d'option.

Des **bulletins** sont remis en fonction des dates fixées par la FWB et une rencontre parents-enseignants est organisée à la fin de chaque période.

## **2.2 L'orientation**

Puisque l'école ambitionne l'épanouissement des élèves, elle doit les aider à trouver leur orientation et ainsi leur voie. Il doit s'agir d'une orientation positive.

Dès la première année, des activités visant la connaissance de soi sont organisées.

Au cours du premier degré, 6 demi-jours sont consacrés à l'orientation. En collaboration avec le centre PMS, infor-jeunes et d'autres associations, les activités sont organisées dans le cadre scolaire (définir des critères pour choisir des études, s'impliquer dans son choix, s'informer efficacement, ...)

En 4<sup>ème</sup> année, les élèves suivent un parcours d'orientation en collaboration avec le centre PMS, le Forem et des Hautes écoles et universités.



Au troisième degré, les élèves participent, s'ils le désirent, aux journées portes ouvertes de différents établissements d'enseignement supérieur ; ces visites ne peuvent excéder 6 demi-jours au cours du degré. Ils participent au Job's day organisé par le Rotary, rencontrent ainsi et peuvent questionner des personnes exerçant différentes professions.

Ils réalisent également un stage de 5 jours en entreprise (projet précis, lettre de motivation, maître de stage). Ce stage d'observation leur permet de mieux être informés sur le métier auquel ils se destinent (avantages, inconvénients, études nécessaires...)

A la demande d'un élève, le Centre PMS met en œuvre des tests et pratiques d'orientation scolaire visant à déterminer les motivations et les capacités du jeune à mener à bien ses projets.

Les grilles de cours à dominante scientifique, classique, langues modernes ou économique répondent aux exigences des hautes écoles et universités.

Les informations envoyées par celles-ci (offres de formations, cours ouverts...) sont transmises aux élèves de rhétorique via leur adresse mail professionnelle.

## **2.3. Formation des adultes libres, citoyens et responsables, capables de s'intégrer et de s'impliquer dans la vie professionnelle et sociale.**

---

### ***2.3.1 Respect du R.O.I.***

Comme les lois de notre Constitution, le Règlement d'ordre intérieur est conçu pour permettre à chacun de s'épanouir dans le respect de soi, des autres et de l'environnement. L'inscription d'un élève à l'athénée royal sous-entend l'acceptation du présent projet d'établissement et du R.O.I. tant par ses responsables légaux que par lui-même.

Afin de développer leur autonomie, les rhétoriciens jouissent d'un local à eux, dans lequel ils se rendent notamment pendant leurs heures d'étude. Ils doivent gérer leur temps et y bénéficient de règles assouplies.

## **2.3.2 Eduquer à la citoyenneté**

### ***Dans le cadre des cours***

Raisonner, argumenter, écouter, convaincre, mais aussi réviser ses opinions, se remettre en question, accepter les contraintes de la vie en groupe...cet esprit d'ouverture et de tolérance est difficile à acquérir et ne résulte que d'une action éducative soutenue. Au travers des cours philosophiques, des cours de français mais aussi de toute autre activité, les enseignants donnent les moyens et les possibilités d'exprimer ses opinions, de faire des choix et de les justifier.

### ***Au sein du conseil des délégués et du Conseil de participation***

En début d'année, chaque classe élit un délégué et un sous-délégué qui sont invités à participer régulièrement à des réunions conduites par la direction-adjointe. Lors de ces réunions, les élèves proposent des projets, choisissent démocratiquement ceux qu'ils veulent mener à bien, déterminent les actions et mettent sur pied pour les réaliser.

Le Conseil de participation compte autant de membres étudiants que de membres enseignants, de parents ou représentants de la société civile.

### ***Dans les activités parascolaires***

Préparer le jeune à la vie démocratique, c'est lui permettre de se construire au milieu des autres, exercer progressivement ses libertés et ses responsabilités ; c'est aussi mettre en œuvre les valeurs de référence de notre société.

Pour atteindre ces objectifs, l'Athénée d'Ath favorise les projets d'ouverture :

- Accueil d'étudiants étrangers (échanges internationaux) ;
- Constitution d'un jury de lecteurs pour des concours d'écriture ;
- Participation au concours de critique cinématographique ;
- Partenariat avec la Maison culturelle d'Ath, le cercle d'action laïque, la Confédération parascolaire...
- Visites d'expositions, de musées ;
- Voyages culturels (Paris, Londres, Amsterdam ...)
- Participation active aux campagnes



citoyennes (octobre rose, tri des déchets...) et à des actions citoyennes (aide à autrui, bien-être animal...);

- Accueil en classe de représentants de diverses professions (ingénieur, notaire, avocat, enseignant étranger, écrivain, journaliste...) et de personnes dont le vécu a un intérêt dans le cadre de la citoyenneté ;
- Information à la sécurité routière pour les rhétoriciens en collaboration avec la police ;
- Immersion linguistique en cinquième secondaire : Broadstairs ou Oostduinkerke : 5 heures de langue par jour, hébergement en famille ou à l'hôtel, activités parascolaires dans la langue cible.



### **2.3.4 Eduquer aux nouvelles technologies**

Les nouvelles technologies sont partout dans la vie des élèves, tant au niveau des pratiques pédagogiques qu'au niveau personnel.

Il est essentiel de les initier aux logiciels de base et aux applications qui leur serviront dans leurs études (Word, Excel, Powerpoint, Teams...), à Internet, à l'utilisation des courriers électroniques mais également de les informer des bonnes pratiques (pas de plagiat, mention des sources...), aux dangers qu'ils pourraient rencontrer (hoax, cyberharcèlement, fishing...).



La communication entre les parents, les enseignants, les éducateurs est facilitée par l'utilisation de la plateforme ecoleenligne (absences des élèves, discipline, bulletins, contacts...). Une charte détermine les droits et les devoirs de chacun.

Les élèves utilisent un portefeuille électronique (via Apschool) pour tous leurs paiements.

### **2.3.5 Education à la santé, à l'environnement et promotion des activités sportives**

L'athénée accorde une attention toute particulière à la santé de ses étudiants.

Depuis plusieurs années, nous sommes attentifs à la qualité des repas servis au restaurant scolaire et nous avons multiplié l'offre des services.

Ainsi, chaque jour, les élèves ont le choix entre le repas chaud, le sandwich ou la salade/cornet de pâtes, préparés le matin même dans notre cuisine située sur le site du fondamental.

Le personnel de cuisine suit régulièrement des formations conseillées par l'Afsca et travaille sous les ordres d'un « responsable qualité », spécialement formée.

Les menus sont affichés aux valves, publiés sur le Facebook de l'école et la plateforme Apschool. Les informations sur les allergènes y sont intégrées et la responsable de cuisine se tient à la disposition des parents qui souhaitent obtenir de plus amples précisions.

En matière d'activités sportives, les enseignants insistent sur l'obligation de suivre assidument le cours et motivent les étudiants par le biais d'activités parascolaires : accrobranche, activités nautiques, rhéto trophy, 24 heures à pied...

L'établissement bénéficie d'un grand espace vert à quelques centaines de mètres, en plus d'une salle de sports et des infrastructures de la ville (salle et piscine).

### **2.3.6 Intégration des élèves à besoins spécifiques**

Les enfants à besoins spécifiques sont accueillis en fonction de leurs demandes et de l'infrastructure de l'établissement. En ce qui concerne les étudiants souffrant de troubles de l'apprentissage, une cellule « dys » est mise en place depuis plusieurs années avec, à sa tête, un enseignant spécialement formé.

Il contacte et rencontre l'élève et ses parents plusieurs fois au cours de la scolarité. Lors de la première rencontre, ils établissent un rapport concernant les besoins, les attentes et émettent des propositions concrètes pour faciliter la scolarité. Ce rapport est transmis à chaque collègue qui donne cours à l'étudiant en difficulté. Les aménagements décidés sont réévalués à chaque conseil de classe et des modifications sont éventuellement proposées à l'élève et ses parents.

En ce qui concerne les enfants qui souffrent d'un handicap physique, l'établissement doit faire face à une infrastructure peu adaptée, notamment par le fait que le

restaurant scolaire se situe au premier étage d'un bâtiment situé à 200 mètres du bâtiment principal. Dans tous les cas, l'établissement travaille conjointement avec le centre PMS et des associations extérieures : éducateurs des homes d'accueil, centres spécialisés...

Ce projet d'établissement a été élaboré dans le prolongement du plan de pilotage de l'établissement et dans le souci d'assurer le meilleur épanouissement de tous nos élèves, dans un esprit de tolérance, d'ouverture et d'exigence de soi.

Il a été approuvé par le conseil de participation en date du 01/02/2024.